



Pôle Rénovation Conseil guichet unique pour la rénovation sur le territoire

Service gratuit et indépendant, le Pôle Rénovation Conseil est ouvert à tous les propriétaires de logements sur le territoire du Pays Beaunois.

Sa mission ?

Vous simplifier la rénovation de votre logement en vous informant et en vous accompagnant tout au long de votre projet :

- ✓ Priorisation des travaux à réaliser,
- ✓ **Solutions techniques** envisageables,
- ✓ Appui à la recherche de professionnels,
- ✓ Présentation personnalisée **des aides mobilisables**,
- ✓ Critères de performance à respecter,
- ✓ Vérification de la conformité des devis.



Le plus ?

En fonction de votre projet, le Pôle Rénovation Conseil vous propose :



- ✓ La prescription d'un **audit énergétique** Effilogis,
- ✓ La réalisation d'un plan de financement,
- ✓ Une **aide au montage des dossiers** de demandes d'aides,
- ✓ Un accompagnement dans la réalisation des travaux.

Des aides locales ?

En plus des aides nationales, l'**AIDE RÉNO'** de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique :

- ✓ **Sans conditions de ressources**,
- ✓ Propriétaire privé occupant d'une maison individuelle à titre de résidence principale et de plus de 15 ans,
- ✓ Aide jusqu'à 7 000 € en fonction du projet.



Contactez le Pôle Rénovation Conseil !

03 80 24 55 60 ou polerenovation@paysbeaunois.org
www.polerenovation.org